

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 27 Juin 2022

Ouverture de la séance à 20H35 - 8 conseillers présents (J.Ph. DÉMOULIN excusé)

Mme le Maire a donné lecture du compte-rendu de la réunion du 30.05.2022 qui a été approuvé à l'unanimité (aucune rectification demandée). Mme Brigitte PREVOT a été désignée comme secrétaire de séance.

⇒ **Ordre du jour :**

► **Demande de subvention complémentaire à la Région pour la réfection du Pont du torrent de Faucon :**

Mme Le Maire rappelle aux membres du conseil que certaines parties en bois du pont du torrent de Faucon sont à changer. Le devis réactualisé du remplacement des poutres en bois s'élevant à 25 691 € HT, elle propose de faire une demande de subvention complémentaire à la Région au titre de « Nos Communes d'Abord » dite Grande branche. Dans la mesure où 8 800€ ont d'ores et déjà été accordés par le Département (soit environ 34%) la demande complémentaire va être effectuée pour avoisiner les 80% de subventions, soit 11 753 €. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

► **Demande de subvention complémentaire à la Région pour l'amélioration du système de Défense incendie :**

Mme Le Maire rappelle aux membres du conseil qu'une partie du territoire de la Commune étant mal desservie par le système de défense incendie (Villevieille et St Flavy), il est indispensable de procéder soit à l'installation d'équipement adapté, soit à l'amélioration du système existant. L'estimation des dépenses s'élevant à 12 976 € HT, elle propose de faire une demande de subvention complémentaire à la Région au titre de « Nos Communes d'Abord » dite Petite branche. Dans la mesure où 5 925€ ont d'ores et déjà été accordés (soit environ 46%) la demande complémentaire va être effectuée pour avoisiner les 80% de subventions, soit 4 456 €. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité (*Mme Valérie BARDINI, concernée par ces aménagements, est sortie et n'a pas pris part au vote*).

► **Remboursement des frais de transport scolaire :**

Mme Le Maire rappelle à l'Assemblée qu'aux termes d'une délibération du 02.09.2019, il a été convenu qu'une partie des frais de transport scolaire serait remboursée par la Commune aux parents des enfants utilisateurs. Pour cela la liste des bénéficiaires doit être inscrite dans le budget primitif. Lors de la dernière séance du conseil la liste initialement prévue au 2022 a été complétée. Or un élève a été oublié. Il convient de corriger cette omission. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

⇒ Questions et informations diverses :

- **Camion de coiffure itinérant** : la redevance a été fixée à 10 € par jour d'occupation.
- **Appartement rénové de la Maison Rose** : la réception des travaux a eu lieu le 17.06.2022. Il est loué à compter du 01.07.2022.
- **Cabane de Soleil Bœuf** : rénovée par son propriétaire, la population est invitée à l'inauguration prévue début septembre.
- **Barrages de Faucon** : une inauguration a eu lieu le 21.06.2022 en présence de Mme la Préfète, Mr le Sous-Préfet, des représentants du RTM et de l'ONF, de Mme la Conseillère départementale, de Mme la Présidente de la CCVUSP et de différents services de l'Etat. Une banderole sur les travaux effectués par le RTM au cours des dernières décennies sera accrochée dans le village pour informer la population.
- **Exercice grandeur nature** : des pompiers venus de toute la France se sont exercés pendant toute la journée du 21.06.2022 suite à un hypothétique séisme. Mme le Maire, avec d'autres élus, ont assisté à une partie de ces entraînements.
- **Visite du Sénateur** : Mr J.Y. Roux, sénateur des AHP, a rencontré les élus de Faucon en Mairie. Divers sujets ont été abordés, comme la problématique des torrents, de l'ASA, le projet de rénovation de l'église, de l'aménagement du centre du village ou encore les déserts médicaux et le pouvoir d'achat.
- **Pont de la Fabrique** : pour les travaux de soutènement de la route, une demande de subvention va être adressée au Département (amendes de police). Il a été convenu avec la Commune d'ENCHASTRAYES que le solde des travaux serait supporté moitié chacune.
- **Réunion publique du 24.06.2022** : environ 25 personnes sont venues échanger avec les élus. Le problème de la vitesse des voitures dans le village a une nouvelle fois été signalé. La continuation de la Gazette communale sous forme papier a été confirmée pour l'instant.
- **« L'enmontagnage » au Parpaillon** : pour des raisons de manque d'eau, il a eu lieu une semaine plus tôt. La météo a été clémente, tout le monde est arrivé à bon port !!
- **Fête du village** : de nouvelles banderoles pour l'annoncer vont être commandées.
- **Débit de boissons** : pour essayer de lutter sont la désertification rurale, des dérogations sont accordées par les services de l'Etat pour que les petites Communes deviennent détentrices de Licence IV. Une demande va être présentée pour Faucon.
- **Cours de gym** : rendez-vous est d'ores et déjà pris par Gisèle JEAN pour la rentrée de Septembre !
- **Ruches** : la présence de ruches sur la Commune ayant été signalée en Mairie, des vérifications sont en cours.
- **Occupation du domaine public** : un courrier va être adressé à un propriétaire du centre du village.
- **Rénovation de l'église** : la souscription avec l'aide de la Fondation du Patrimoine sera lancée cet été (les dons sont déductibles des impôts).
- **Jurés d'assises** : 4 habitants de FAUCON ont été tirés au sort.
- **Foyer des Anciens de Barcelonnette** : réunis à Alpes Montjoie à cause de la météo, ses membres ont quand même passé une agréable journée.
- **S.D.E.04** : lors de la dernière réunion à La Bréole, il a été convenu que des barres de protection des coffrets seront fournies à la Commune pour faciliter le déneigement. La question de l'installation de bornes de recharges de véhicules électriques est également à l'étude.
- **Département** : le contrat de solidarité territoriale 2021-2023 qui lui permet d'octroyer différentes aides aux Communes de la vallée, a été signé.

La séance est levée à 22h00